

Document de travail
soumis à la réflexion

Nouveau réseau de proximité du Pas-de-Calais

Projet de calendrier des opérations

Présentation de la démarche

La démarche a été initiée le 6 juin 2019 par le Ministre à Montreuil-sur-Mer devant les maires du Pas-de-Calais

La concertation a été engagée aux côtés du Préfet depuis juin 2019 avec les personnels, les élus et les partenaires de la DGFIP. Elle a permis d'ajuster le projet initial de cartographie du nouveau réseau des finances publiques du Pas-de-Calais. A ce stade, les principales évolutions portent sur :

- la création de SGC à Bapaume et Fruges, ainsi que 2 antennes SGC à Fauquembergues et St-Venant ;
- le maintien d'une antenne à Saint-Pol du SIP d'Arras, d'une antenne à Saint-Omer du SIE de Calais et d'une antenne à Montreuil-sur-Mer, du SIE de Boulogne-sur-Mer ;
- le maintien de la localisation de la BDV et de la BCR à Arras.

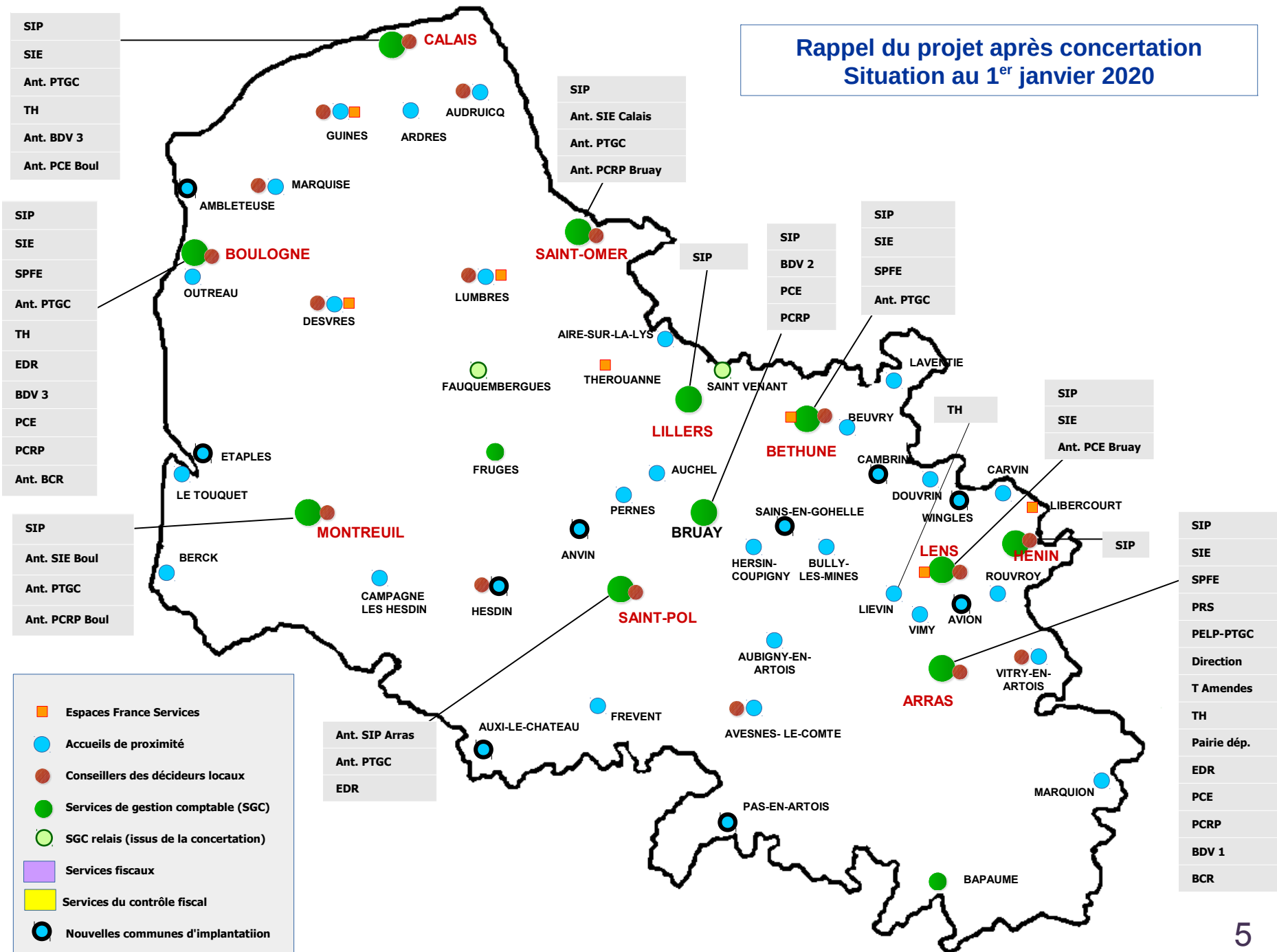
La mise en place de cette nouvelle cartographie d'ici 2023 implique d'organiser et de planifier les transferts d'activité nécessaires. Le projet de calendrier communiqué permet d'atteindre cet objectif.

Les principes retenus pour établir le calendrier

- Les contraintes actuelles des systèmes informatiques (SPL notamment) ne permettent de mener des opérations qu'aux 1er janvier ou 1er septembre de chaque année.
- Des points de contacts et des conseillers aux décideurs locaux (CDL) seront implantés dès que nos propres services quitteront une commune. La continuité des services offerts à nos usagers (élus et particuliers) sera ainsi assurée.
- Le transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries mixtes vers les SIP de proximité se fera à la faveur des créations des SGC.
- Les transferts d'activités sont organisés par site géographique pour que les agents qui ne souhaiteraient pas suivre leur mission puissent bénéficier d'une mobilité fonctionnelle de proximité.

Ce document n'est qu'indicatif. Il constitue un support de discussion et sa faisabilité technique doit également être définitivement approuvée.

Rappel du projet après concertation Situation au 1^{er} janvier 2020



Courant 2020

Transformation des actuelles permanences en points de contact :

- Avion (permanence en mairie depuis 2016)
- Rouvroy (permanence en mairie depuis 2018)
- Etaples (permanence en MSAP postale depuis 2019)

Création du SPF-E d'Arras par la fusion du SPF-E d'Arras 1 et du SPF d'Arras 2 (mars 2020)

Création du SPF-E de Béthune par la fusion du SPF-E de Béthune 1 et du SPF de Béthune 2 (Octobre 2020)

Pour mémoire au 1^{er} septembre 2020

Transfert des services de contrôle fiscal :

- Transfert de siège de la BDV de Béthune à Bruay-la-Buissière
- Transfert de siège du PCE de Béthune à Bruay-la-Buissière
- Transfert de siège du PCRP de Béthune à Bruay-la-Buissière
- ~~Transfert à Hénin-Beaumont de l'antenne de Lens du PCE de Bruay-la-Buissière~~
(opération abandonnée)
- Suppression de l'antenne de Lens du PCRP d'Arras et transfert des emplois au PCRP d'Arras-Diderot
- Nouvelle dénomination de l'antenne de St-Omer du PCRP de Béthune en antenne de St-Omer du PCRP de Bruay-la-Buissière
- Nouvelle dénomination de l'antenne de Calais du PCRP de Béthune en antenne de Calais du PCRP de Bruay-la-Buissière
- Nouvelle dénomination de l'antenne de Lens du PCE de Béthune en antenne de Lens du PCE de Bruay-la-Buissière

Vague 1 - 1^{er} janvier 2021

Transformation des services de gestion fiscale

- Création du **SIP de Lens** par fusion des SIP de Lens Nord et Lens Sud
- Suppression du SIPE de St-Pol/Ternoise par :
 - transfert de la partie SIE du SIPE vers le SIE d'Arras
 - transformation de la partie SIP du SIPE en **antenne du SIP d'Arras**
- Suppression du SIPE de Bruay-la-Buissière par la création du **SIP de Bruay-la-Buissière** et transfert de la partie SIE vers le SIE de Béthune
- Suppression du SIPE d'Hénin-Beaumont par la création du **SIP d'Hénin-Beaumont** et transfert de la partie SIE vers le SIE de Lens
- Création du **SPF-E de Boulogne-sur-Mer** par fusion du SPF-E de Boulogne 1 **et** du SPF de Boulogne 2 (date à préciser)

Vague 1 - 1^{er} janvier 2021 (suite)

Transformation de trésoreries en SGC :

- Transformation de la Trésorerie de Lens Municipale en **SGC de Lens**
- Transformation de la Trésorerie d'Hénin-Beaumont en **SGC d'Hénin-Beaumont**
- Transformation de la Trésorerie de Béthune Municipale en **SGC de Béthune**
- Transformation de la Trésorerie de Lillers en **SGC de Lillers**
- Transformation de la Trésorerie de Bruay-la-Buissière en **SGC de Bruay-la-Buissière**
- Transformation de la Trésorerie de St-Venant en **antenne du SGC de Lillers**

Vague 1 - 1^{er} janvier 2021 (suite)

Transfert total des activités (SPL, impôts et EPS) et suppression des trésoreries de :

- Vimy (SPL vers SGC de Lens [8 communes] et d'Hénin-Beaumont [3 communes], et Trésorerie d'Arras Municipale [9 communes], rec. impôt vers les SIP de proximité)
- Liévin (SPL vers SGC Lens)
- Bully-les-Mines (SPL vers SGC de Lens, rec. impôt vers SIP de Lens)
- Carvin (SPL vers SGC d'Hénin-Beaumont, rec. impôt vers SIP d'Hénin-Beaumont)
- Beuvry (SPL vers SGC de Béthune, rec. impôt vers SIP de Béthune)
- Douvrin (SPL vers SGC de Béthune, rec. impôt vers SIP de Béthune)
- Laventie (SPL vers SGC de Béthune, rec. impôt vers SIP de Béthune)
- Auchel (SPL vers SGC de Lillers)
- Hersin-Coupigny (SPL vers SGC de Bruay-La-Buissière, rec impôt vers le SIP de Bruay-la-Buissière).

NB : 2 communes relevant de la Trésorerie de St-Pol/Ternoise et 1 commune relevant de la Trésorerie de Pernes rejoindront le périmètre du SGC de Bruay-la-Buissière

Vague 1 - 1^{er} janvier 2021 (suite)

Implantation de Conseillers aux décideurs locaux :

- Lens → ressort de la CA Lens Liévin
- Hénin-Beaumont → ressort de la CA Hénin Carvin
- Béthune (2 conseillers) → ressort de la CA Bruay, Béthune, Artois Lys Romane

Vague 1 - courant 2021

Création de points de contact :

- Auchel
- Beuvry
- Bully-les-Mines
- Carvin
- Douvrin
- Hersin-Coupigny
- Laventie
- Liévin
- Vimy

Vague 1 - 1^{er} septembre 2021

Transformation des services de contrôle fiscal (pour mémoire) :

- Suppression de la BDV de Calais et transformation en **antenne de la BDV de Boulogne/Mer**
- Suppression du PCE de Calais et transformation en **antenne du PCE de Boulogne/Mer**
- Suppression de l'antenne de Calais du PCRCP de Bruay-la-Buissière et transfert des emplois au PCRCP de Bruay-la-Buissière

Déménagement d'une trésorerie spécialisée :

- Transfert de siège de la Trésorerie de Lens CH à Liévin dans les locaux libérés de la Trésorerie de Liévin

Vague 2 - 1^{er} janvier 2022

Transfert partiel d'activités (rec. impôts) des trésoreries de :

- Bapaume vers le SIP d'Arras
- Fruges vers le SIP de Montreuil/Mer
- Fauquembergues vers le SIP de St-Omer

Vague 2 - 1^{er} janvier 2022 (suite)

Transformation de trésoreries en SGC :

- Transformation de la Trésorerie d'Arras Municipale en **SGC d'Arras**
- Transformation de la Trésorerie de Bapaume en **SGC de Bapaume**
- Transformation de la Trésorerie de St-Omer en **SGC de St-Omer**
- Transformation de la Trésorerie de Montreuil/Mer en **SGC de Montreuil/Mer**
- Transformation de la Trésorerie de Fruges en **SGC de Fruges**
- Transformation de la Trésorerie de Fauquembergues en **antenne du SGC de St-Omer**

Vague 2 - 1^{er} janvier 2022 (suite)

Transfert total des activités (SPL, impôts) et suppression des trésoreries de :

- Arras Banlieue (SPL vers SGC d'Arras)
- Vitry-en-Artois (SPL vers SGC d'Arras, rec. impôt vers SIP d'Arras)
- Marquion (SPL vers SGC d'Arras, rec. impôt vers SIP d'Arras)
- Lumbres (SPL vers SGC de St-Omer, rec. impôt vers SIP de St-Omer)
- Aire-sur-la-Lys (SPL vers SGC de St-Omer, rec. impôt vers SIP de St-Omer)
- Ardres (SPL vers SGC de St-Omer [12 communes] et Trésorerie de Calais Municipale [10 communes], rec. impôt vers SIP)
- Campagne-les-Hesdin (SPL vers SGC de Montreuil, rec. impôt vers Montreuil)
- Berck/Mer (SPL vers SGC de Montreuil, rec. impôt vers SIP Montreuil)
- Le Touquet (SPL vers SGC de Montreuil, rec. impôt vers Montreuil)

NB : 1 commune relevant de la Trésorerie d'Aubigny-en-Artois et 22 communes relevant de la Trésorerie d'Arras Banlieue rejoindront le périmètre de la Trésorerie d'Avesnes-le-Comte / 6 communes relevant de la Trésorerie d'Avesnes-le-Comte rejoindront le périmètre du SGC de Bapaume.

Vague 2 - 1^{er} janvier 2022 (suite)

Implantation de Conseillers aux décideurs locaux :

- Arras → ressort de la CU d'Arras
- Vitry-en-Artois → ressort de la CC Osartis Marquion
- St-Omer → ressort de la CA du Pays de Saint-Omer
- Lumbres → ressort de la CC du Pays de Lumbres
- Montreuil/Mer → ressort de la CA des 2 baies en Montreuillois
- Hesdin → ressort de la CC des 7 Vallées

Vague 2 - courant 2022

Création de points de contact :

- Aire/la-Lys
- Ardres
- Berck/Mer
- Campagne-les-Hesdin
- Le Touquet
- Lumbres
- Marquion
- Vitry-en-Artois

Vague 3 - 1^{er} janvier 2023

Transformation des services de gestion fiscale :

- Suppression du SIE de Montreuil/Mer et transformation en **antenne du SIE de Boulogne/Mer**
- Suppression du SIE de St-Omer et transformation en **antenne du SIE de Calais**

Transformation des services de contrôle fiscal :

- Suppression de l'antenne de Montreuil/Mer du PCE de Boulogne/Mer et transfert des emplois au PCE de Boulogne/Mer

Vague 3 - 1^{er} janvier 2023 (suite)

Transformation de trésoreries en SGC :

- Transformation de la Trésorerie de Calais Municipale en **SGC de Calais**
- Transformation de la Trésorerie de Boulogne/Mer en **SGC de Boulogne/Mer**
- Transformation de la Trésorerie de Saint-Pol/Ternoise en **SGC de Saint-Pol/Ternoise**

Vague 3 - 1^{er} janvier 2023 (suite)

Transfert total des activités (SPL, impôts et EPS) et suppression des trésoreries de :

- Guines (SPL vers SGC de Calais, rec. impôt vers SIP de Calais)
- Audruicq (SPL vers SGC de Calais, rec. impôt vers SIP de Calais)
- Outreau (SPL vers SGC de Boulogne/Mer, rec. impôt vers SIP de Boulogne/Mer)
- Desvres (SPL vers SGC de Boulogne/Mer, rec. impôt vers SIP de Boulogne/Mer)
- Marquise (SPL vers SGC de Boulogne/Mer, rec. impôt vers SIP de Boulogne/Mer)
- Avesnes-le-Comte (SPL vers SGC de St-Pol, rec. impôt vers SIP de St-Pol)
- Aubigny-en-Artois (SPL vers SGC de St-Pol, rec. impôt vers SIP de St-Pol)
- Frévent (SPL vers SGC de St-Pol, rec. impôt vers SIP de St-Pol)
- Pernes (SPL vers SGC de St-Pol, rec. impôt vers SIP de St-Pol)

Vague 3 - 1^{er} janvier 2023 (suite)

Implantation de Conseillers aux décideurs locaux :

- Calais → ressort de la CA Grand Calais Terres & Mers
- Audruicq → ressort de la CC de la Région d'Audruicq
- Guines → ressort de la CC du Pays d'Opale
- Boulogne/Mer → ressort de la CA du Boulonnais
- Marquise → ressort de CC de la Terre des Deux Caps
- Desvres → ressort de la CC Desvres-Samer
- Saint-Pol-sur-Ternoise (2 conseillers) → ressort de la CC du Ternois
- Avesnes-le-Comte (2 conseillers) → ressort de la CC des Campagnes de l'Artois

Vague 3 - courant 2023

Création de points de contact :

- Audruicq
- Guines
- Desvres
- Marquise
- Outreau
- Aubigny-en-Artois
- Frévent
- Pernes
- Avesnes-le-Comte

Autres actions à conduire au fil de l'eau sur la période 2020-2023

Création de points de contact sur des nouvelles implantations :

- Ambleteuse
- Anvin
- Auxi-le-Chateau
- Cambrin
- Hesdin
- Pas-en-Artois
- Sains-en-Gohelle
- Wingles

Mise en place des Espaces France Services :

La montée en puissance de ce nouveau réseau associera les services de la DDFiP, selon des modalités qui restent à définir avec les élus.

Mise en cohérence des périmètres des SGC à la faveur de leur création

Fusion du SPF de Saint-Omer avec le SPF-E de Boulogne/Mer

Modalités de discussion

I - Présentation du projet de calendrier :

- aux chefs de service le 24 janvier dans le cadre du Collège des chefs de service ;
- aux représentants des personnels, le 28 janvier, dans le cadre d'un CTL dédié (pour information)

II - Mise en place en février de groupes de travail :

- GT Secteur Public Local
- GT Accueils des publics
- GT Ressources humaines
- GT Immobilier, Logistique et Informatique

III – Discussions sur les éléments techniques et de calendrier du projet (Février - Avril)

IV - Présentation de la synthèse des réflexions en Collège des Chefs de service et en CTL, à compter de fin Avril 2020